SNPEFP la cgt
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
FORMATION PRIVÉE

Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés

# CGT' Infos

Le panneau d'information des personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés

www.efp-cgt.org

## À l'ensemble des secteurs du SNPEFP-CGT

# La retraite en danger, tous concernés !

PHILIPPE MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT

### TOUTES ET TOUS CONCERNÉS !

À quel âge vais-je pouvoir prendre ma retraite ? Avec combien ? Voici les questions que tout le monde se pose et auxquelles il faut apporter des réponses concrètes. Nous avons un des meilleurs systèmes de retraite au monde, si ce n'est le meilleur. Pourtant, le président de la République a décidé, par idéologie pure, de l'anéantir. Au nom du marché, on remet en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale en France. Tout ce qui touche aux questions sociales, ou à la santé, est désormais considéré comme une dépense qu'il faut réduire.

Le projet présenté vise à nous faire travailler plus longtemps, avec une pension aléatoire en fonction d'une valeur de point fluctuante. C'est une gestion individualisée des retraites visant à opposer les professions entre elles.

Au contraire, la CGT considère que la protection sociale, la retraite, la santé, sont des investissements qu'il faut développer. Ils sont les symboles d'un pays moderne qui protège ses citoyens de la maladie et de la misère, car si nous considérons que notre système actuel doit évoluer, il n'est pas nécessaire d'en changer les fondements.

Certains sujets ont peu de liens avec la question des retraites. Ainsi, pour réduire les inégalités de pensions entre les hommes et les femmes, il faudrait d'abord que ces dernières soient payées comme les hommes durant leur activité. À ce jour, et malgré de nombreuses déclarations présidentielles, cet écart n'est pas réduit faute de mesures contraignantes pour les entreprises, notamment les plus grandes.

La CGT a proposé plusieurs pistes pour améliorer notre système : que les années d'études soient prises en compte afin que les futures générations ne soient pas contraintes de partir à 70 ans ; que toutes les formes de travail soient assujetties à cotisations, des employeurs ou donneurs d'ordre, à l'instar des travailleurs de plateformes face aux géants du numérique.

La retraite, ce n'est ni une affaire de spécialistes, ni de techniciens de l'économie. C'est du concret. À la CGT, nous croyons au débat, un débat contradictoire qui permet à chacune et chacun de se forger une opinion. C'est le sens de la publication de ce journal. Mais nous sommes également persuadés que pour se faire entendre, la mobilisation s'impose.

**En savoir plus…**

Retrouver notre dossier SPÉCIAL RETRAITE sur **nvo.fr** et **cgt.fr**

### Ambroise Croizat, fondateur de la Sécurité sociale – 1945

« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. »

### La retraite que nous voulons

Financer de bonnes retraites pour tous, c'est possible. Découvrez les propositions de la CGT.

### Équitable ? Mon œil !

L'exécutif prétend rétablir plus de justice avec sa réforme. En réalité, il dynamite notre modèle social en nivelant nos droits vers le bas.

Nous nous engageons au quotidien à vous accompagner dans vos projets.
Car nous savons que se savoir bien entouré est nécessaire pour avancer.
Et ça change la vie !

**Protéger et servir depuis 80 ans**

**groupe-apicil.com**

GROUPE APICIL

**APICIL Gestion** - Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le n° SIREN 417 591 971, ayant son siège social au 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire. **GRESHAM Banque** - Société anonyme au capital de 8 997 634 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 341 911 576, établissement de Crédit N°14.120, dont le siège social est situé 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08. **APICIL Asset Management** - Société anonyme au capital de 8 058 100 € enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 343 104 949, agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP98038, et dont le siège social est situé 20 rue de la Baume, 75008 Paris. Communication non contractuelle à caractère publicitaire - IN19/FCR0030 - 05/2019. Photo : @Ronan Gladu

# Communiqué de presse

## Appel du 13ème congrès de la FERC CGT

Les militant.es de la FERC CGT, réuni.es en congrès, appellent l'ensemble des travailleurs et travailleuses, les retraité.es de l'éducation, de la recherche et de la culture à s'engager dans la lutte contre le projet de réforme systémique de retraite par points Macron-Delevoye.

L'affichage « d'universalité » et « d'égalité » entre public et privé n'est qu'un leurre. Le passage à un système par points calculé sur l'ensemble des périodes d'activité nie la prise en compte des aléas de la vie et touche particulièrement les femmes. Pour tout le monde, cela entrainerait une baisse des pensions et des départs à la retraite de plus en plus tardifs.

Le plafonnement du montant global des retraites à 14 % du PIB, alors que nous sommes déjà à 13,8%, aura pour conséquence une diminution des retraites et pensions pour toutes et tous, même pour les actuel.les retraité.es. En effet, avec la croissance du nombre des plus de 60 ans, si on veut préserver le niveau de prestations actuel, le financement des retraites devrait représenter 16,5% du PIB en 2050. Le gel de la valeur du point de l'AGIRC-ARRCO préfigure le gel de la valeur du « point Macron ». Cela témoigne de la politique d'austérité que veut imposer le gouvernement. Le projet Macron-Delevoye implique des pertes pour toutes et tous entre 20 à 40% des montants de pension, selon les statuts et les catégories ! Nous demandons le retrait de ce projet de réforme.

Le mois qui vient doit nous permettre de poursuivre le travail d'information et de mobilisation déjà engagé. Nous appelons à prendre toutes les initiatives militantes dans les établissements, services et entreprises pour informer les travailleurs et travailleuses de la réforme et de ses effets afin de débattre de nos revendications et des modalités d'actions. Ces initiatives doivent se construire en lien avec les structures interprofessionnelles et dans l'unité la plus large sur la base du refus de la réforme et pour le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites dont le Code des pensions civiles et militaires.

Nous appelons à construire la grève reconductible dans nos secteurs, à compter du 5 décembre 2019, date de la première journée d'action interprofessionnelle, pour défendre et améliorer nos systèmes de retraites. Toutes et tous ensemble, nous pouvons stopper ce recul de nos droits et tout mettre en oeuvre pour construire une société solidaire parce qu'une autre répartition des richesses est nécessaire et possible !

*Carcans-Maubuisson, le 17 octobre 2019*

**Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-55-82-76-12 // ferc@cgt.fr**

# La retraite que nous voulons !

**Réformer, oui, mais autrement, pour assurer de meilleures retraites** pour toutes et tous dans le cadre d'un régime par répartition, par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

## Les revendications de la CGT

**60 ans**

**Un départ à la retraite à 60 ans** à taux plein et un revenu de remplacement à **75 %** du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois), minimum le Smic

**Comptabiliser les années d'étude et de précarité** chez les jeunes

Prendre en compte **la pénibilité des métiers** et étendre les dispositifs de départ anticipé existants

**Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix**

## Financer de bonnes retraites, c'est possible !

**La retraite c'est une partie de notre salaire, c'est à nous de décider !** Dans une société où les inégalités se sont accrues, les fondements solidaires de la Sécurité sociale sont plus que jamais à défendre. Notre salaire net, c'est ce qui nous fait vivre à la fin du mois, mais c'est notre salaire brut qui nous fait vivre toute la vie et garantit notre accès à la santé, aux droits familiaux et à la retraite. La réforme à points est une rupture de ce contrat social conquis depuis 1945. La CGT propose d'améliorer le système, de développer la Sécurité sociale, en élevant le niveau des droits et en intégrant les problématiques de notre époque. La meilleure méthode c'est **d'augmenter les salaires** ! L'application de **l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la Sécurité sociale. Pourquoi le gouvernement cantonne le débat sur l'âge de départ et le montant des pensions sans ouvrir le chantier de la cotisation ?

**En augmentant le taux de cotisation** de 0,2 à 0,4 point par an, on assure de fait la pérennité du système : cela représenterait en moyenne une augmentation de 1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.

**Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales** rapporterait 20 milliards d'euros. Alors que notre économie bat des records en matière de distribution des dividendes, **taxer les profits financiers** rapporterait 30 milliards par an. Une politique résolument tournée vers l'**emploi**, les salaires, permettrait d'**augmenter les recettes de la Sécurité sociale** pour financer les retraites.

- ÉGALITE FEMME HOMME
- HAUSSE DES SALAIRES
- COTISATIONS SOCIALES
- TAXER LES PROFITS
- REDISTRIBUTION DES RICHESSES

## Et les régimes spéciaux ?

**Par le haut.** Ces régimes sont le fruit de l'histoire et de conquêtes sociales, comme c'est le cas pour les conventions collectives dans le privé. Faire de la fin de ces régimes un enjeu central de la réforme sous prétexte de plus d'égalité pour tous est un leurre. Le gouvernement veut surtout tirer les droits de tous vers le bas ! Plutôt que d'opposer les salariés du privé et du public, il faut nous unir pour imposer les droits vers le haut. Oui, il n'est pas normal qu'un conducteur de bus du Havre parte plus tard à la retraite que celui de Paris. **Alors revendiquons que tous les salariés qui exercent un métier pénible puissent partir plus tôt !** Supprimer ces régimes est avant tout un choix politique de casse des statuts et des garanties collectives. La CGT s'y oppose et propose l'harmonisation des droits les plus favorables aux salariés.

Belgique

### Ils ont gagné !

Grâce à une forte mobilisation et une unité syndicale unanime, les travailleurs belges ont contraint le gouvernement à remballer son projet de système de retraites par points en 2018.

**À NOUS DE JOUER !**

## Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

**Bulletin de contact et de syndicalisation**

**Nom** ..... **Prénom** .....

**Adresse** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Téléphone** ..... **Courriel** .....

**Âge** ..... **profession** .....

**Entreprise (nom et adresse)** .....

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

SNPEFP-CGT – case 544 – 263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL Cedex
sn@efp-cgt.org – www.efp-cgt.referencesyndicale.fr – 06 77 13 38 80

N°77-Oct-2019

# CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR
# LA RÉFORME 100 % SANTÉ

## POUR LES SALARIÉS

## LES FRANÇAIS ET LE RENONCEMENT AUX SOINS :

« 1/4 des français concernés * »

« 3/4 pour raisons financières * »

* Selon le baromètre de l'Observatoire des non recours aux droits et services (Odenore) mené en 2016, 2017 et 2018, dans 71 départements.

## EN RÉPONSE : LA RÉFORME DU « 100 % SANTÉ »

Pour un ACCÈS aux soins FACILITÉ

Pour des équipements de QUALITÉ

Pour une LISIBILITÉ des garanties SIMPLIFIÉE

Vous êtes **salariés d'entreprise** et vous disposez **d'une complémentaire santé responsable obligatoire.**

**Depuis le 1er janvier 2019, la réforme 100 % SANTÉ est entrée en vigueur.**

Celle-ci va progressivement permettre **à tous d'accéder** à des soins jusque-là très coûteux et présentant actuellement **des restes à charge** très élevés dans trois domaines : **AIDES AUDITIVES, LE DENTAIRE et L'OPTIQUE.**

Votre contrat santé va donc être ré-étudié par l'assureur choisi par votre employeur pour vous permettre d'accèder à ce dispositif et être adapté au 1er janvier 2020.

### CE QUE LA RÉFORME VA CHANGER :

**RESTE À CHARGE AVANT LA RÉFORME**

- Aides Auditives : **850 euros***
- Dentaire** : **195 euros**
- Optique : **65 euros***

**RESTE À CHARGE EN 2021** (panier 100 % SANTÉ)

- Aides Auditives : **0 euro**
- Dentaire** : **0 euro**
- Optique : **0 euro**

* Source : Ministère de la solidarité et de la santé. Somme moyenne par oreille, et par monture et verre. ** Soins et certaines prothèses dentaire

Au fil des 3 prochaines années, **vous bénéficierez de paniers de soins de mieux en mieux remboursés en aides auditives, dentaire et optique.** Le **« 100 % SANTÉ »** sera effectif en **2021.**

## LISIBILITÉ DES GARANTIES :

Dans le cadre de la réforme, les organismes complémentaires se sont engagés à une meilleure lisibilité des barèmes de garanties.

- Harmonisation des libellés de garanties
- Les prestations seront exprimées en euros et plus en BRSS (Base de Remboursement Sécurité Sociale) ou PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale)
- Des exemples de remboursement seront fournis ainsi que des simulateurs de remboursements

**APICIL Mutuelle :** Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 302 927 553 dont le siège social est situé au 38 rue François PEISSEL 69300 Caluire et Cuire

**APICIL Prévoyance :** Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, dont le siège social est situé 38 rue François PEISSEL 69300 Caluire et Cuire

Réf. : 3638 - Mars 2019 - Conception APICIL

Document non contractuel à caractère publicitaire - SP19/FCR0214

GROUPE APICIL

SNPEFP-CGT – case 544 – 263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL Cedex
sn@efp-cgt.org – www.efp-cgt.referencesyndicale.fr – 06 77 13 38 80

MALAKOFF MÉDÉRIC ET HUMANIS
se sont regroupés
POUR ENCORE MIEUX
VOUS PROTÉGER

NOS ENGAGEMENTS

**Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance

**Être à vos côtés** dans les moments de fragilité

**Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance

**Vous accompagner** en retraite

**Vous garantir** des soins de qualité au juste prix

**Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffmederic-humanis.com

ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES (AMAP) - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 (N° Orias : 19000811) - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 PARIS - N°SIREN 840 599 930
ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (AMRC) - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 PARIS - N°SIREN 840 600 001

malakoff médéric humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE